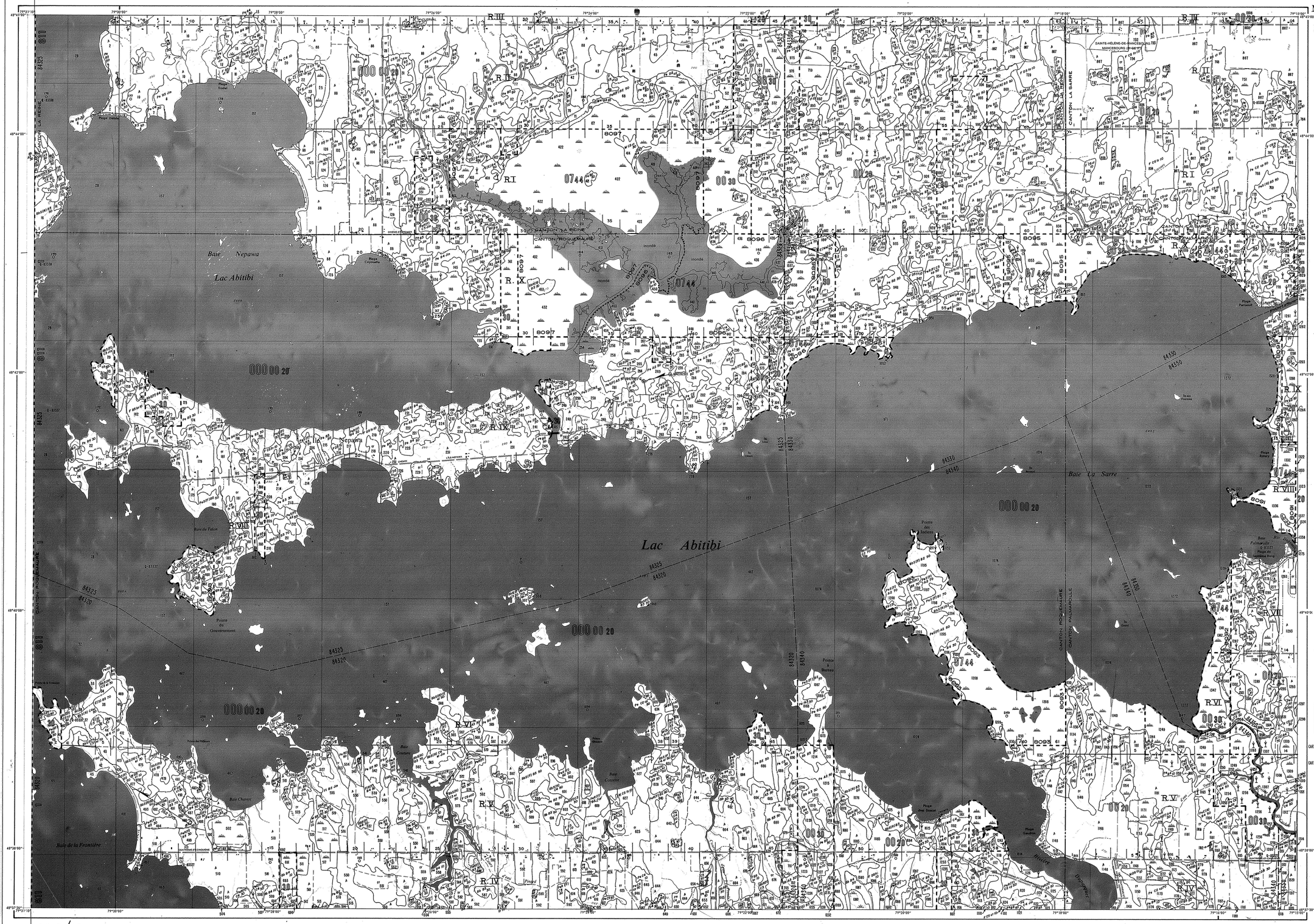

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Port, visiteur, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoir
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R		
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)		
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)		
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)		
— à pin rouge	R (PR)		
— à pin gris	R (PG)		
— à mélèze (plantation)	R (L)		
— à peuplier	R (PE)		
— à érables	R (ER)		
— (plantation)	R p		
Pessière			
— (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)		
— à thuya (cèdre)	E (C)		
— à mélèze	E (MU)		
— à pin blanc	E (PB)		
— à pin rouge et/ou pin rouge	E (PR)		
— à pin rouge	E (PU)		
— à pin gris	E (PG)		
— (plantation d'épinette blanche)	E p		
— (plantation d'épinette de Norvège)	E p		
— (plantation d'épinette noire)	E p		
— (plantation d'épinette rouge)	E p		
Sapinière			
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)		
— à thuya (cèdre)	S (C)		
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)		
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)		
— à pin rouge	S (PR)		
— à pin gris	S (PG)		
— à mélèze	S (MU)		
— à érables	S (ME)		
— (plantation de sapin baumier)	S p		
Pinède à pin blanc			
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (PR)		
— avec pin rouge	Pb (PR)		
— et/ou épinettes occupent plus de 75% de la portie résineuse	Pb (PE)		
Pinède à pin gris			
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)		
— avec thuya (cèdre)	Pg (C)		
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— avec mélèze	Pg (MU)		
— avec pin blanc	Pg (PB)		
— avec pin rouge	Pg (PR)		
— avec pruche	Pg (PU)		
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)		
— (plantation)	Pg p		
— Plantation de pin sylvestre	Ps p		
Cédrière			
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)		
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)		
— à mélèze	C (MU)		
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)		
— à pin rouge	C (PR)		
— à pruche	C (PU)		
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)		
— (plantation de thuya)	Cc p		
Prucheraie			
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (PU)		
— à thuya (cèdre)	Pu (C)		
— à épinette noire et/ou epinette rouge	Pu (E)		
— à mélèze	Pu (MU)		
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)		
— à pin rouge	Pu (PR)		
— à pin gris	Pu (PG)		
— à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)		
— (plantation)	Pu p		
Mélèzin	Me		
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (MU)		
— à thuya (cèdre)	Me (C)		
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)		
— à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)		
— à pin rouge	Me (PR)		
— à pin gris	Me (PG)		
— à pruche	Me (PU)		
— à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)		
— (plantation de mélèze européen)	Me l		
— (plantation de mélèze japonais)	Me j		
— (plantation de mélèze laricin)	Me L		

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance Résineuse	Tendance Feuillue
Feuillu d'essences tolérantes avec: pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — — avec épinettes	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
— — — — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplement avec sapin	PeE (S)	PeE (S)
— — — avec pin gris	PeE (PG)	PeE (PG)
— — — avec pin blanc	PeE (PB)	PeE (PB)
— — — avec pin rouge	PeE (PR)	PeE (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	PeE (E)	PeE (E)
— — — avec résineux	PeE (R)	PeE (R)
Épinette rouge résineuse	ER (R)	ER (R)
Épinette résineuse	ER (R)	ER (R)
— — — — — à pin blanc	ER (PB)	ER (PB)
— — — — — à pin rouge	ER (PR)	ER (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	MR (F)	MR (F)
— — — — — sur station humide	MR (F)	MR (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— d'essences mixtes	F3
— (plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplement	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	Ep
— à bouleaux blancs	E (B)
— à peupliers jaunes	E (PJ)
— à peupliers	E (P)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
Plantation d'érable à sucre	E (S)
— de bouleau jaune	BeJ p
— de peuplier	PeU p
— de peuplier hybride	PeH p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Autre	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle en bande	cb
Coupe partielle plus épaclaire légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	cv
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JN (jeune inégienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Vieux inégienne Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 90 ans
Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges vieuses de 90 ans
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50%	°
Forte	51 à 80%	°
Abrupte	81% et plus	°

Superficie inaptude de pente > 5 % ▲
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	20m 1	17m 2	13m 3	9m 4	5m 5	1m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. DJ-GS, WC, NE ET LA PRS.
SIGNATURE: Claude Côté

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 cd 50-60 C
— défoliation
— classe de pente
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 c4 60 Q1
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	85-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000 00 20*
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	40100
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	811
Municipalité	84340*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	8093 *
Région écologique	8c1

Municipalité régionale de comté M.R.C. 890 ABITIBI-OUEST

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Photographie aérienne : 1985
Carte forestière: Année de publication : 1984-85
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 15/4/84
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-D-13 S.E.	32-D-14 S.O. S.E.	32-D-15 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-D-12 S.E.	32-D-11 S.O. S.E.	32-D-10 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32-D-5	32-D-6	32-D-7

32 D/11 N.O.
32 D/12 N.E.

2